



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

Comité Social Territorial départemental

Formation plénière

ANNEE 2026

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le CST départemental émet des avis, fait des propositions et des recommandations (pour les collectivités de moins de 50 agents).

Sa consultation est obligatoire mais l'autorité territoriale reste libre de la décision finale. L'avis du Comité doit intervenir préalablement à la décision de l'assemblée délibérante et à la date d'effet.

Date de séance Salle Rotonde CDG35 13H30	Date limite de réception des dossiers pour les collectivités
Jeudi 12 février 2026	Mardi 20/01/2026
Jeudi 30 avril 2026	Mardi 07/04/2026
Jeudi 18 juin 2026	Mardi 26/05/2026
Jeudi 24 septembre 2026	Mardi 01/09/2026
Jeudi 29 octobre 2026	Mardi 06/10/2026
Mardi 1^{er} décembre 2026	Mardi 03/11/2026